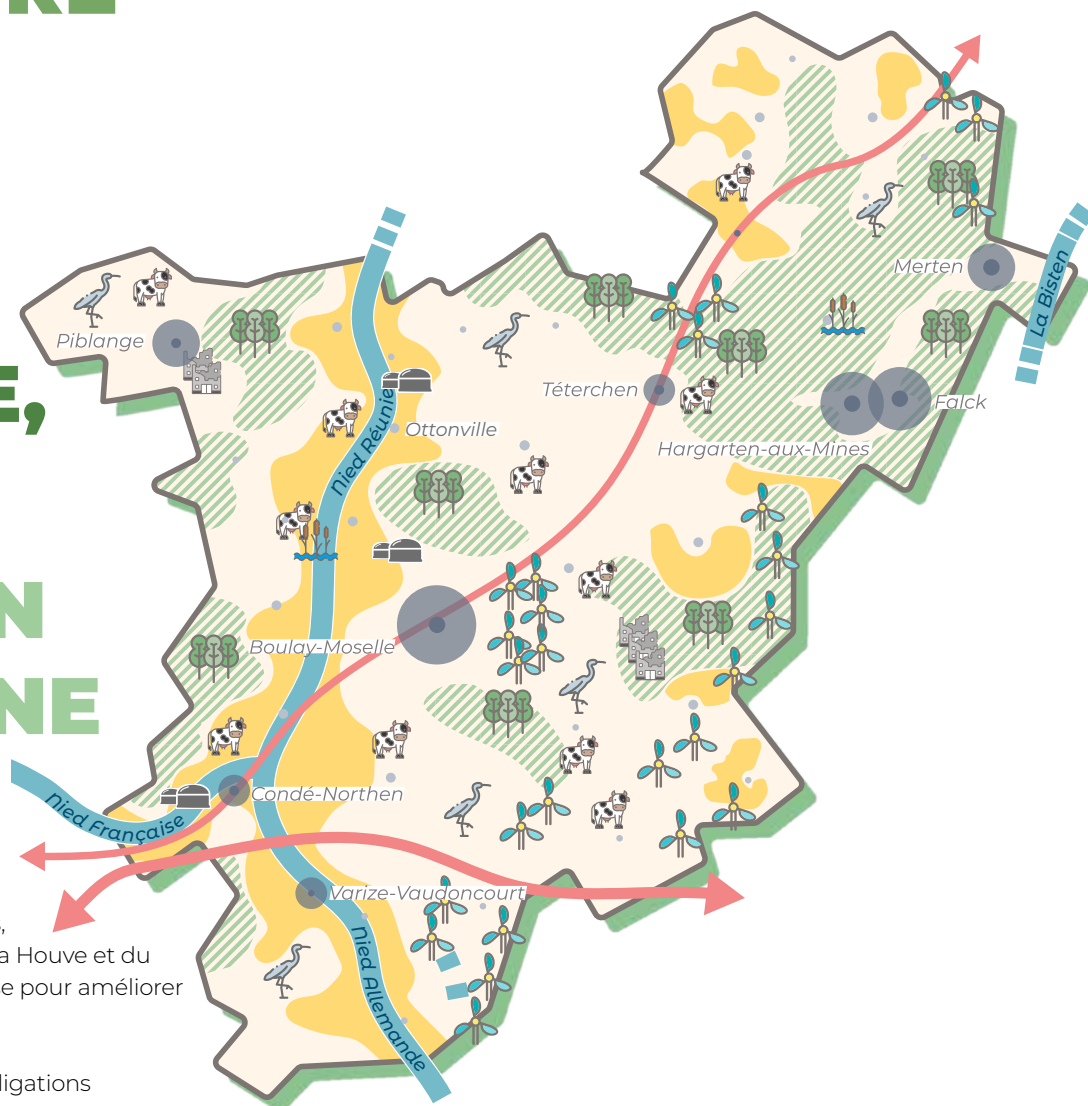


TRANSITION ÉNERGETIQUE ET CLIMATIQUE

UN TERRITOIRE ENGAGÉ, UN PROJET DURABLE, UNE AMBITION CITOYENNE



Changement climatique, crise énergétique et **santé** des habitants, la Communauté de communes de la Houve et du Pays Boulageois (CCHPB) se mobilise pour améliorer le cadre de vie de sa population.

La collectivité n'a pas attendu les obligations réglementaires pour agir, mais elle a également dû inscrire ses actions dans une démarche imposée en élaborant un Plan Climat-air-énergie territorialisé (PCAET), adopté en décembre 2022.

MAIS CONCRÈTEMENT, ON FAIT QUOI ? LA CCHPB VOUS DIT TOUT !



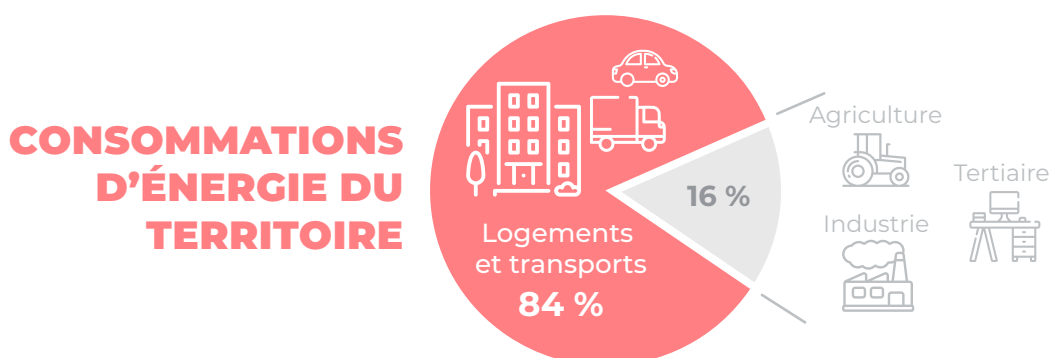
VOUS AVEZ DIT PCAET ?

Les PCAET sont des outils nés de la **loi de Transition énergétique pour la croissance verte** de 2015. Ils font des collectivités, comme la CCHPB, des coordinateurs de la transition écologique, énergétique et climatique sur leur territoire. Les principaux objectifs de cette démarche sont de **limiter le réchauffement climatique** et **s'adapter à ses effets** déjà perceptibles, **réduire les consommations d'énergie**, développer les **énergies renouvelables** et **améliorer la qualité de l'air**. Le but est d'engager un **programme d'actions** cohérent sur plusieurs années. Différents sujets sont ciblés : logement, bâtiments d'activité tertiaire, transports, agriculture, industrie, déchets, etc.

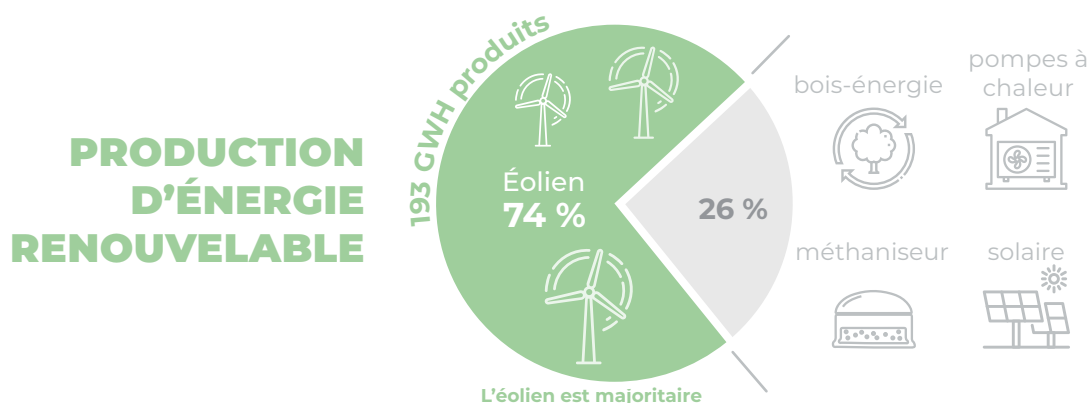
La CCHPB a commencé par réaliser un **état des lieux** du territoire, pour cibler les **actions** les plus efficaces à poursuivre, à renforcer ou à engager pour vivre mieux aujourd'hui et demain. Cette démarche a été menée sur 4 ans et a mobilisé les élus, les structures administratives, les entreprises, les associations et les habitants du territoire.

ÉNERGIE : ON RÉDUIT NOS CONSO, ET ON MISE SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES !

Les plus fortes consommations d'énergie sont liées aux **logements** et aux **transports**.



En parallèle, les **énergies renouvelables** se sont développées depuis plusieurs dizaines d'années, et couvrent **1/3 des consommations** du territoire. On parle d'énergies renouvelables, en opposition aux énergies fossiles comme le fioul, le charbon ou le gaz naturel.



LES OBJECTIFS



RÉDUIRE

nos consommations d'énergie



AUGMENTER

la production d'énergies renouvelables pour limiter le recours aux énergies fossiles et réduire notre dépendance aux autres territoires.

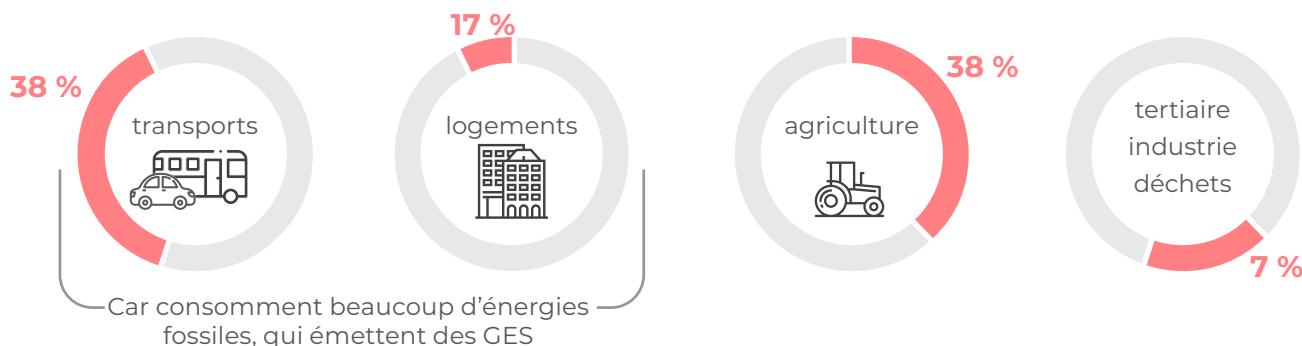


CHANGEMENT CLIMATIQUE : ON LE LIMITE ET ON S'ADAPTE !

Certaines activités ou modes de consommation émettent des gaz à effet de serre (**GES**), comme le CO₂. Ces gaz sont responsables du changement climatique que nous connaissons déjà et qui s'amplifie. A contrario, certains sols ont la capacité de **stocker du carbone**, compensant ainsi une partie du carbone émis.

Les forêts sont particulièrement fortes dans ce domaine, grâce à la croissance des arbres notamment. Ainsi, ce qu'on appelle la « **séquestration carbone** » est estimée à environ 30 000 tonnes sur le territoire, compensant environ 20 % des 158 000 tonnes émises.

LES ACTIVITÉS QUI ÉMETTENT LE PLUS DE GAZ À EFFET DE SERRE



Par ailleurs, nous subissons déjà les effets du changement climatique : sécheresses, pluies intenses, fortes chaleurs, etc. Les répercussions sont nombreuses sur les activités, la santé humaine ou la biodiversité.

LES OBJECTIFS

RÉDUIRE les émissions de gaz à effet de serre pour limiter le changement climatique

AUGMENTER le stockage de carbone dans les sols et la végétation

ADAPTER le territoire aux effets du changement climatique : prévenir les risques naturels, prendre en compte les fortes chaleurs et le manque d'eau...

QUALITÉ DE L'AIR : ON POLLUE MOINS POUR MIEUX RESPIRER !

Les polluants atmosphériques sont des gaz ou des particules, émis en majorité par les activités humaines. Ils peuvent avoir des **répercussions sur la santé des habitants**, sur la **biodiversité**, ou encore sur les **rendements agricoles**. Plusieurs polluants sont analysés dans le cadre de la démarche

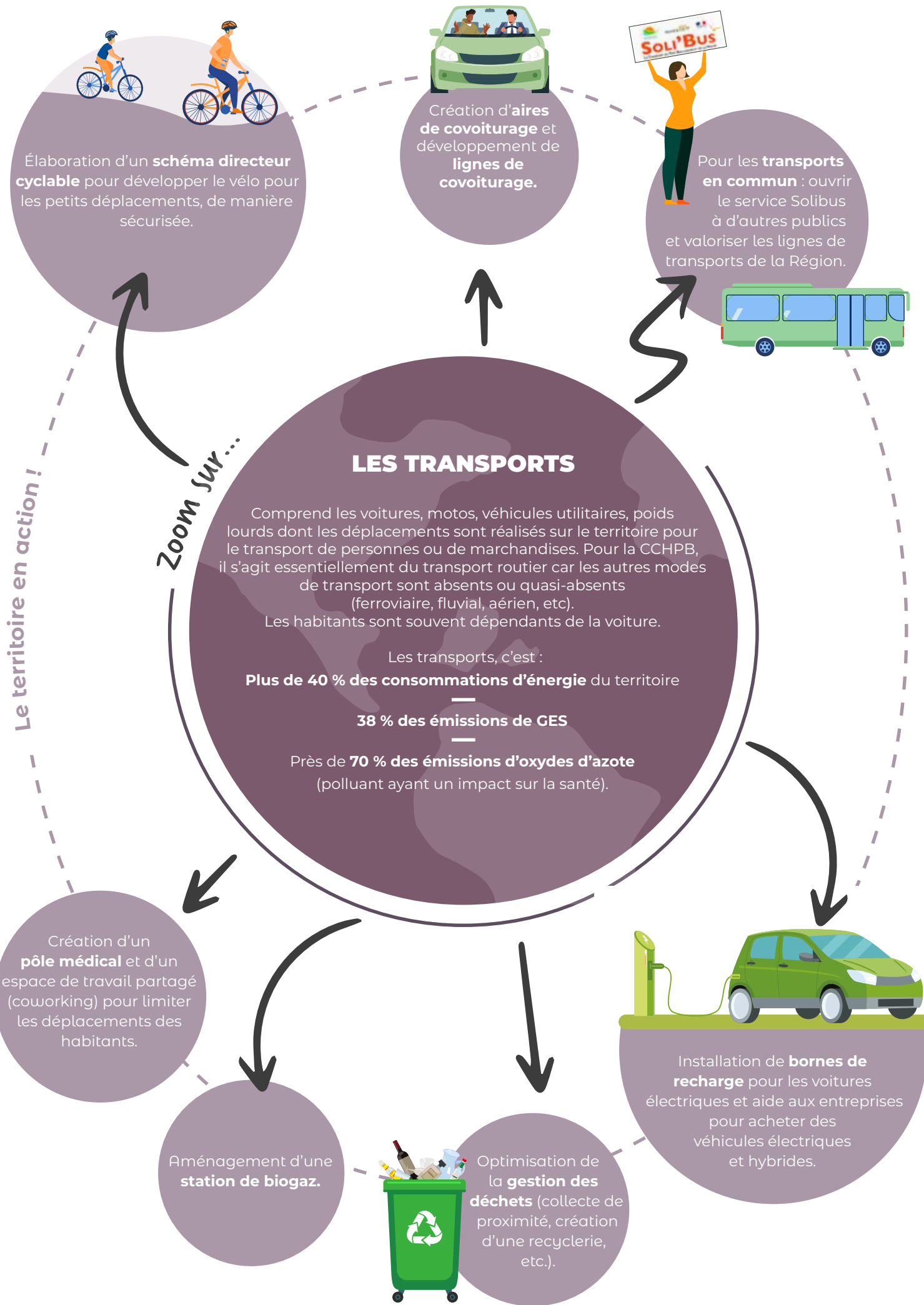
PCAET. Les transports sont, par exemple, responsables de 70 % des émissions d'**oxydes d'azote**, les logements émettent 65 % **des particules très fines** (les PM 2.5) et l'agriculture contribue à hauteur de 95 % des émissions d'**ammoniac**.

LES OBJECTIFS

RÉDUIRE les émissions de polluants atmosphériques

Si la tendance de ces différents paramètres est positive, des efforts doivent encore être faits dans tous les domaines pour atteindre les objectifs fixés au niveau national et régional. Le compte à rebour est lancé : la CCHPB poursuit son engagement et compte sur ses habitants !

Le PCAET de la CCHPB, c'est un plan d'actions décliné en 6 grands objectifs et composé de près de 58 actions à réaliser dans les 6 ans à venir. Les pages suivantes vous proposent un aperçu de la situation et des actions prévues.



Le territoire en action !

Zoom sur...

LES TRANSPORTS

Comprend les voitures, motos, véhicules utilitaires, poids lourds dont les déplacements sont réalisés sur le territoire pour le transport de personnes ou de marchandises. Pour la CCHPB, il s'agit essentiellement du transport routier car les autres modes de transport sont absents ou quasi-absents (ferroviaire, fluvial, aérien, etc).
Les habitants sont souvent dépendants de la voiture.

Les transports, c'est :

- **Plus de 40 % des consommations d'énergie** du territoire
- **38 % des émissions de GES**
- **Près de 70 % des émissions d'oxydes d'azote** (polluant ayant un impact sur la santé).

Élaboration d'un **schéma directeur cyclable** pour développer le vélo pour les petits déplacements, de manière sécurisée.

Création d'**aires de covoiturage** et développement de **lignes de covoiturage**.

Pour les **transports en commun** : ouvrir le service Solibus à d'autres publics et valoriser les lignes de transports de la Région.

Création d'un **pôle médical** et d'un espace de travail partagé (coworking) pour limiter les déplacements des habitants.

Aménagement d'une **station de biogaz**.

Optimisation de la **gestion des déchets** (collecte de proximité, création d'une recyclerie, etc.).

Installation de **bornes de recharge** pour les voitures électriques et aide aux entreprises pour acheter des véhicules électriques et hybrides.



Accompagnement des agriculteurs

dans les défis de transition pour **s'adapter** aux nouvelles conditions météorologiques, diversifier les cultures et les filières, créer des sites de transformation...

Reconduction des aides aux agriculteurs dans la vallée de la Nîed Réunion (site Natura 2000).

Développement de l'**agroforesterie**.

Limitation du **gaspillage alimentaire** par l'accompagnement des restaurateurs et par des actions de sensibilisation du public.



L'AGRICULTURE & L'ALIMENTATION

Les terres agricoles recouvrent près de **70 % de la surface du territoire**.

Les activités agricoles, c'est :
5 % des consommations d'énergie (tracteurs, chauffage des bâtiments agricoles, etc.) et **38 % des émissions de GES** (au-delà des engins et des bâtiments agricoles, c'est surtout l'élevage et les engrais azotés qui émettent des GES).

95% des émissions d'ammoniac et 50 % des émissions de particules fines (PM10).

Pour l'**alimentation**, il est compliqué d'évaluer la situation sur un territoire donné car elle dépend essentiellement des habitudes de consommation des habitants. Au niveau national, on estime qu'une personne est responsable de 2,1 tonnes de CO₂ chaque année pour se nourrir, soit environ **20 % de l'empreinte carbone**.*

Zoom sur...

Le territoire en action !



Promotion des **circuits courts** en favorisant la vente directe et en itinérance, en étudiant la création de marchés couverts, en créant une légumerie bio et sociale, en soutenant les **produits bio et locaux** via la cuisine communautaire.

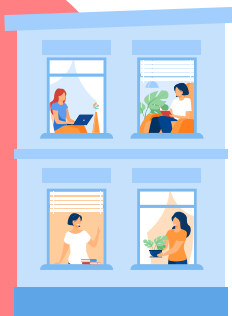


Développement des **énergies renouvelables** en milieux agricoles (agrivoltaïsme et méthanisation).



Accompagnement des **particuliers dans la rénovation énergétique** de leur logement, notamment les ménages les plus modestes (conseils techniques, aides financières, etc.), en partenariat avec des organismes spécialisés.

Accompagnement des **baillleurs sociaux** dans les travaux de rénovation énergétique des logements sociaux.



LES LOGEMENTS

L'analyse des logements inclut le chauffage, l'eau chaude, l'électricité, la cuisson, etc.

Les logements, c'est :

Plus de **40 % des consommations d'énergie** du territoire

17 % des émissions de GES et
1/3 des habitations chauffé au fioul

Près de **65 % des émissions de particules fines « PM 2.5 »**.

LE TERTIAIRE

Activités liées au commerce, à la santé, à l'administration, à l'éducation, etc. Des activités sont présentes sur le territoire mais restent peu nombreuses. Leur impact est plus faible : seulement 6% des consommations d'énergie et 4 % des émissions de GES, par exemple.

Zoom sur...

Le territoire en action !

Accompagnement les entreprises en structurant un **réseau de professionnels** de la rénovation énergétique.



Rénovation des **bâtiments publics** et de l'éclairage.







Préservation et plantation de **haies et vergers**, gestion durable des **forêts** (adapter les essences aux nouvelles conditions climatiques, faire dialoguer les gestionnaires forestiers sur les bonnes pratiques) et préservation des milieux naturels.



Sensibilisation aux **risques naturels** et à la fragilité des **forêts et de l'eau**.



Optimisation de la **gestion de l'eau** par l'élaboration d'un schéma directeur sur les **eaux pluviales**, amélioration des rendements des réseaux d'**eau potable**.



L'AMENAGEMENT DURABLE, L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE & LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES

Les experts sur le changement climatique estiment que les principaux effets seront l'**augmentation des températures** et des vagues de chaleur, les **sécheresses** plus intenses, la baisse du nombre de jours de gel, des épisodes de **pluie intense** plus fréquents, l'augmentation du **risque d'inondation**.

La variation des conditions météorologiques a des conséquences sur les activités comme l'agriculture, mais aussi sur la santé humaine, la ressource en eau, les infrastructures de transport, ou les milieux naturels.


Zoom sur...

Le territoire en action !



Mobilisation du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) en cours de construction pour :

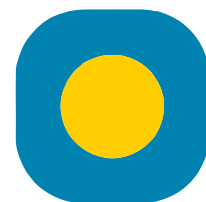
- limiter l'**artificialisation des sols** en densifiant les secteurs déjà urbanisés par exemple
- encadrer les projets avec des **règles environnementales** : gestion des eaux pluviales, bâtiments et espaces publics adaptés au changement climatique, prise en compte des risques naturels, etc.
- développer des **jardins partagés** et des espaces de **nature en ville**, préserver les cœurs d'îlots
- protéger les **milieux naturels**, et notamment les forêts, pour renforcer le **stockage de carbone**, et valoriser les espaces agricoles.



Développement des **énergies renouvelables** : augmenter la production des parcs **éoliens** existants, encourager les **projets citoyens** de production d'énergie renouvelable.

COMMENT AGIR AU QUOTIDIEN ?

- Privilégiez le vélo et la marche à pied pour les petits trajets ;
- Faites du covoiturage ;
- Achetez un véhicule électrique ;
- Télétravaillez lorsque cela est possible ;
- Installez des panneaux solaires sur votre toiture ;
- Privilégier les circuits courts ;
- Engager des travaux de rénovation énergétique de votre logement avec l'ALEC ;
- Limitez l'imperméabilisation et végétalisez votre terrain ;
- Installez un récupérateur d'eau pour arroser votre jardin ;
- Etc.



covoit'ici



La CCHPB a fait appel à l'Agence d'urbanisme d'agglomérations de Moselle (AGURAM) pour l'accompagner tout au long de l'élaboration de son PCAET.

